

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 918

Artikel: Les finances du PDC : quinze ans de mendicité
Autor: Pochon, Charles-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018294>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quinze ans de mendicité

(cfr) Le Valaisan de Bienne Claude Gay-Crosier a administré pendant quinze ans le Parti démocrate-chrétien (PDC) suisse. Il a quitté sa fonction à fin août pour entrer au service du TCS. Avant de se retirer, il a exposé ses expériences dans le dernier numéro (3/88) de la revue alémanique du parti, *CH-Magazin*. C'est un document très instructif qui incite à se poser de multiples questions sur l'avenir non seulement du PDC, mais aussi de tous les partis, car c'est une confirmation de leur misère. Saisissons l'occasion pour glaner quelques renseignements.

En 1972, les dépenses du PDC suisse étaient budgétées à 448 000 fr. Elles ont passé à 1 647 200 fr en 1988, en raison du renchérissement du coût de la vie (+ 86,8%) et des services nouveaux offerts par le PDC et son secrétariat national. Plus de 60% des dépenses sont des frais de personnel, le solde représentant les tâches courantes d'un parti (service de presse, publications pour les membres, réunions des assemblées de délégués et des groupes de travail, en bref le travail d'information et le travail politique).

D'où vient l'argent ?

Pour couvrir ces dépenses, l'administrateur a dû tendre la sébille du mendiant. En effet, Gay-Crosier est persuadé qu'un parti endetté ne peut pas être indépendant. C'est pourquoi il a tout d'abord éliminé la dette trouvée à son entrée en fonction. Les comptes sont maintenant équilibrés.

Les recettes ordinaires proviennent des partis cantonaux et régionaux, ainsi que des mandataires du PDC au niveau fédéral et des hauts fonctionnaires.

Les sections cantonales paient une contribution de 80 centimes par liste déposée en leur faveur aux élections nationales et cantonales. C'est ainsi que Lucerne paie 41 878,40 fr, les trois partis valaisans (PDC, CVP, CSP) au total 39 004,80 fr et les Fédérations du PDC du Jura bernois 1280 fr.

Une allusion de l'article permet de constater que l'encaissement n'est pas toujours facile.

Les représentants du parti au niveau fédéral (élus et fonctionnaires à sensibilité démo-chrétienne) sont invités à verser une contribution annuelle en plus de leurs cotisations et contributions à leur parti cantonal. Chaque élu à l'Assemblée fédérale vers 1000 fr, les juges fédéraux 2500 fr et les conseillers fédéraux 5000 fr. Les hauts fonctionnaires — les classes de traitement à partir de la 5^e — sont également invités à contribuer. Cette contribution passe de 150 francs (classes 5 + 4) à 2500 francs (hors-classe 1).

Mais les sommes ainsi récoltées ne suffisent pas. C'est alors que des milliers

de lettres sont envoyées à des donateurs potentiels, selon des méthodes professionnelles toujours perfectionnées au gré des expériences et des progrès de la mendicité organisée.

Le PDC est probablement le parti suisse qui a le mieux cherché à professionnaliser son activité. On se souvient qu'un rapport interne sur la situation du parti a été établi il n'y a pas très longtemps. Malgré tout, cela ne suffit pas. M. Gay-Crosier ne désire pas que les partis vivent des subsides de la Confédération, mais il estime que des mesures pourraient être prises pour assurer leur existence. Il relève aussi que les dépenses annuelles d'un parti gouvernemental en Suisse peuvent être inférieures aux contributions annuelles de certains gros sponsors en faveur du sport qu'ils ont choisi de soutenir. ■

STATISTIQUES

Entreprises sous la loupe

(jg) Chaque année, la *Handelszeitung* publie la liste des plus grandes entreprises de Suisse, abondamment reprise par la presse. Derrière cette statistique, on trouve de nombreux chiffres fort intéressants; par exemple ceux concernant les entreprises familiales, autrement dit les entreprises dont le capital est détenu en majorité par une famille ou par les descendants du fondateur. Sur les cent plus grandes entreprises de ce type en Suisse, on n'en trouve que dix en Romandie:

Entreprise	Chiffre d'affaires (en mio de francs)
André S.A.	8800
Bobst	839
Lamunière Holding	630
JCN Presse SA	490
Firmenich SA	450
Schenk SA	450
F.J. Burrus SA	377
Montres Ebel SA	320
Gétaz-Romang SA	260
Golay-Buchel	250

On remarque le poids exercé en Suisse romande par les deux empires médiatiques de Lamunière et de Jean-Claude Nicole. Si le commerce est bien représenté avec André, Schenk et Gétaz-Romang, il est assez intéressant de constater que cinq de ces dix entreprises relèvent de l'industrie. On peut en déduire deux conclusions contradictoires: la première consisterait à souligner que, malgré le déclin annoncé de l'industrie, cette activité continue à provoquer des vocations d'entrepreneur et à susciter l'intérêt de leurs descendants. On pourrait aussi en conclure que les industriels n'arrivent pas ou se refusent à diversifier leur capital. Pourtant les cas récents de Dubied et de Kudelski montrent bien les aléas du pouvoir solitaire.

Les plus grosses pertes de l'année

La *Handelszeitung* publie également la liste des entreprises ayant connu les plus grosses pertes en 1987. L'idéologie montre ici le bout de son nez, puisque nous y trouvons des entreprises de transport public, qui ont souvent un sta-